



PROCLAMATION

21 OCTOBRE

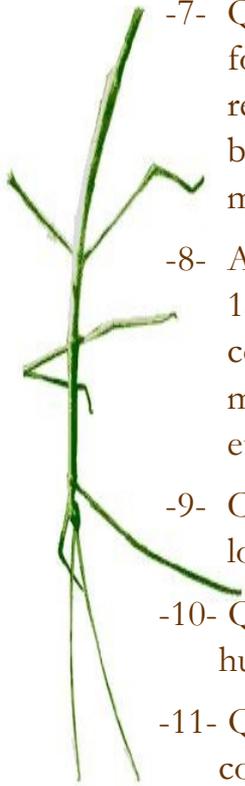


- 1- **Considérant** que, l'archipel de Guadeloupe, aujourd'hui, est un département français, du fait colonial instauré en 1635, sur l'île de Guadeloupe (Deshaies/St^e-Rose) ;
- 2- **Considérant** que cette société coloniale s'est légitimée par l'assassinat du chef Caraïbe Yans, en janvier 1636 ;
- 3- **Considérant** que les fondations du dit système furent ébranlées en octobre 1801, par la rébellion de plusieurs officiers Guadeloupéens ;
- 4- **Considérant** que le rétablissement de l'esclavage de 1802 a été un acte inique, dictatorial, qui n'a respecté aucun principe de droit reconnu à l'époque ;
- 5- **Considérant** que la seconde abolition de l'esclavage en 1848 a légitimé les *pwofitasyon* exercées vis à vis des descendants d'Africains en dédommageant les anciens maîtres ;



Le LKP déclare :

- 6- Que le principe de « citoyenneté » qui affecte alors l'existence des « nouveaux libres » n'a pu, ni sur le plan du droit, ni sur le plan de la morale politique effacer la responsabilité des crimes commis à l'encontre de millions d'individus ;
- 7- Que l'assimilation juridique, administrative et politique amorcée dès l'ébranlement des fondations du système esclavagiste à la fin du 18^e siècle et parachevée en mars 1946, représente une manipulation du droit positif, sans aucun respect du droit naturel bafoué, des communautés qui naissent selon les contingences historiques et dont les membres peuvent légitimement revendiquer la plus absolue liberté ;
- 8- Accepter le terme « *Guadeloupéen* », exprimé officiellement pour la première fois en 1801, comme porteur de sens fondamental de l'être nouveau, membre d'une nouvelle communauté humaine née et en développement, sur l'archipel de Guadeloupe ; ce même terme désignant l'ensemble des individus dont l'histoire et les intérêts matériels et moraux se confondent sur le dit territoire ;
- 9- Combattre, avec la plus grande détermination, les discriminations raciales instaurées lors de l'implantation du système esclavagiste ;
- 10- Qu'il n'y a aucune raison de par l'histoire qui pourrait justifier l'assimilation d'un être humain par un autre être humain ;
- 11- Qu'il ne faut surtout pas confondre un droit, des droits d'un individu et/ou d'une communauté avec la culture d'un être, et/ou d'une communauté ; nous pouvons avoir les mêmes droits sans être les mêmes Moun.
- 12- Que l'assimilation culturelle collective est un crime contre l'humanité ;
- 13- Que la « *guadeloupéanité* » expurgée de la réalité historique trouve sa genèse des milliers d'années avant l'incrustation de la société coloniale.



- 14- Que la situation économique et sociale actuelle en Guadeloupe est héritière du système de plantation esclavagiste. De nombreuses positions dominantes acquises dans les domaines de la production, de la transformation et/ou de la distribution, sont des rentes coloniales.
- 15- Que cette situation n'est pas équitable. Elle est pétrie dans la *pwofitasyon* qui pèse surtout sur les descendants des petits – fils d'esclaves, sur la grande masse des travailleurs et sur tout le Peuple du *Péyi Gwadeloup*.
- 16- Que le Conseil Municipal, le Conseil Général, le Conseil Régional et bien d'autres institutions politiques françaises ne sont pas des inventions, des créations nées des sentiments à la base de la construction de la société guadeloupéenne. ;
- 17- Que la révolte populaire de *Mé 67* s'inscrit tel le réveil du sentiment patriotique, comme une résonance de l'esprit d'octobre 1801.
- 18- Que chaque *Gwadeloupéyen* se doit de rechercher le plein épanouissement en portant une attention particulière à tout ce qu'il consomme, à tout ce qui l'environne et aux relations entretenues entre *Gwadeloupéyen*. ;
- 19- Qu'il est totalement indépendant vis à vis de toute puissance quelle qu'elle soit : religieuse, philosophique, économique, politique...;
- 20- Qu'il n'y a qu'un seul mouvement LKP ;
- 21- Qu'il est nécessaire pour tous les Guadeloupéens d'œuvrer afin d'assurer le rapprochement d'avec la Caraïbe, et/ou la consolidation des rapports existants sur une base égalitaire ;

DE CE FAIT ,



- 22- Le **LKP** mettra tout en œuvre afin que par des mouvements de masse, *an balan é an konsyans*, nous refondions radicalement les relations entre NOU et la France et entre NOU et l'Union Européenne. ;
- 23- Le **LKP** acte qu'il est temps de se mobiliser, afin de mettre un terme définitif à la souffrance endurée par la jeunesse, pour porter un soutien appuyé aux revendications des Travailleurs, et rassembler tout le Peuple dans un
KONVWA POU KONSTWI PÉYI GWADLOUP !
- 24- Le **LKP** recherche l'unité, la paix et la coopération entre les Nations ;
- 25- Le **LKP** proclame enfin, que le **LIYANNAJ de TOUS les GUADELOUPÉENS** est indispensable au triomphe des idéaux qui portent la présente proclamation ;
- 26- Avec le **LKP !!! Pour l'instauration d'un POUVOIR POLITIQUE GUADELOUPÉEN contre toutes les PWOFITASYON !!!**

-27- **LA GWADLOUP SÉ TAN NOU !
LA GWADLOUP A PA TA YO !!
YO PÉ KÉ FÉ SA YO VLÉ
ADAN PÉYI AN NOU !!!**

